



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

automobiles et cycles

Question écrite n° 66290

Texte de la question

M. Alain Néri remarque que, malgré la décision du Gouvernement de verser une prime pour l'achat d'un véhicule neuf fonctionnant au GPL, les constructeurs d'automobiles ne fabriquent que très peu de modèles pouvant utiliser ce carburant propre. C'est pourquoi il demande à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie si, afin de répondre aux préoccupations du Gouvernement et de nombreux citoyens, il ne lui paraît pas judicieux d'inciter les constructeurs d'automobiles à fabriquer des véhicules fonctionnant au GPL dans tous leurs modèles.

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66290

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5415